

# SGA DOUBLE HORIZON CLICK

1 placement, 2 horizons !

Le SGA DOUBLE HORIZON CLICK est un instrument de créance émis par Société Générale Acceptance (SGA) N.V. dont le garant est Société Générale [Moody's Aa2 (négative) et Standard & Poor's A+ (stable)] et distribué en Belgique par Delta Lloyd Bank S.A. Vous avez droit au remboursement de l'intégralité de votre capital initial, pour moitié après 6 mois et pour l'autre moitié après 8 ans. Risque de crédit sur SGA N.V. et Société Générale S.A.

Avant de souscrire, vous êtes invité à prendre connaissance du Prospectus (22.04.2011) et des Final Terms (32124/11.7) disponibles dans toutes les agences Delta Lloyd Bank et consultables sur [www.deltalloydbank.be/horizons](http://www.deltalloydbank.be/horizons).

Prix d'émission (100%) + droit d'entrée (1,50%).  
Offre valable jusqu'au 30.06.2011, sauf clôture anticipée.

Ma banque

**delta lloyd**  
à mes côtés **BANK**

# SGA DOUBLE HORIZON CLICK

**Vous cherchez un investissement offrant un coupon attractif à très court terme et une performance liée à l'évolution des marchés d'actions et des matières premières à long terme tout en souhaitant protéger l'intégralité de votre capital. Ne cherchez plus et optez pour le SGA DOUBLE HORIZON CLICK, un investissement à double horizon.**

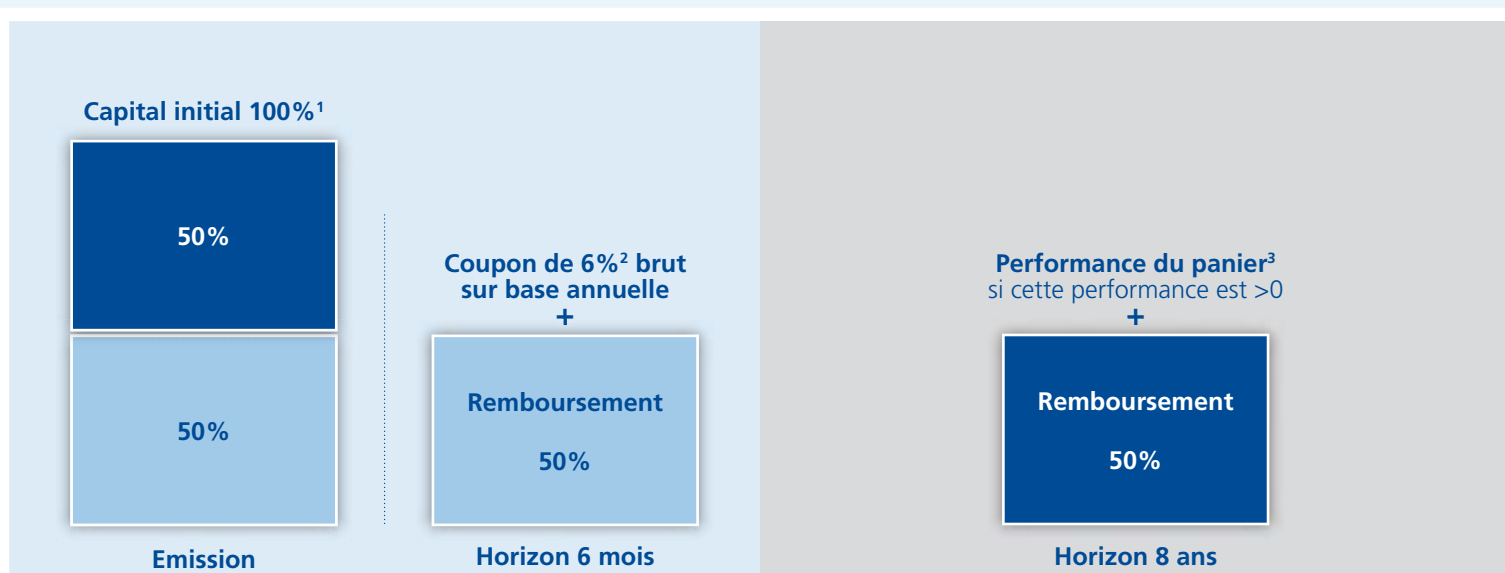
## Public cible

Cet instrument de créance s'adresse aux investisseurs expérimentés qui ont une connaissance suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument complexe (notamment une familiarisation avec les actifs sous-jacents et les taux d'intérêt).

## Nature de l'investissement

Le SGA DOUBLE HORIZON CLICK est un instrument de créance. En souscrivant à cet instrument, vous prêtez de l'argent à l'émetteur qui s'engage à vous payer des montants définis, d'une part la moitié du capital initial<sup>1</sup> majoré d'un coupon fixe calculé sur la base d'un taux d'intérêt prédéfini, d'autre part le deuxième moitié du capital majoré éventuellement d'un montant dont le niveau dépend de l'évolution des 3 indices sous-jacents. En cas de défaut (par ex. faillite) de l'émetteur et du garant, vous risquez de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre le capital investi.

## Un investissement à double horizon



### Horizon 6 mois

#### Après 6 mois

- Droit au remboursement de la 1<sup>ère</sup> moitié de votre capital initial<sup>1</sup>
- +
- Coupon de 6%<sup>2</sup> brut sur base annuelle calculé sur la moitié du capital initial<sup>1</sup>

### Horizon 8 ans

#### A l'échéance des 8 ans

- Droit au remboursement de la 2<sup>ème</sup> moitié de votre capital initial<sup>1</sup>
- +
- Performance du panier<sup>2</sup> liée aux performances des marchés d'actions européens et américains et du marché des matières premières et calculée sur la moitié du capital initial<sup>1</sup>.

Si cette performance est nulle ou négative, vous avez droit uniquement au remboursement de la seconde moitié de votre capital initial<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Hors droit d'entrée de 1,50%.

<sup>2</sup> Taux brut ou plus-value brute sur base annuelle soumis au précompte mobilier de 15% (sauf modifications légales).

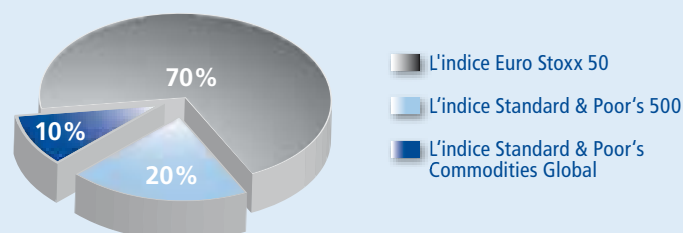
<sup>3</sup> La performance du SGA DOUBLE HORIZON CLICK est liée à la performance d'un panier sous-jacent indexé aux indices Euro Stoxx 50, Standard & Poor's 500 et Standard & Poor's Commodities Global.

# Une performance à l'échéance des 8 ans liée à celle de 3 indices phares

La performance du SGA DOUBLE HORIZON CLICK à l'échéance des 8 ans (calculée sur la moitié de votre capital initial<sup>1</sup>) est liée à la performance d'un panier sous-jacent.

Ce panier est indexé à 3 indices phares : l'indice Euro Stoxx 50, l'indice Standard & Poor's 500 et l'indice Standard & Poor's Commodities Global. Si bien que vous pouvez profiter de l'évolution des marchés des actions européens et américains ainsi que de l'évolution du marché des matières premières.

## Composition du panier



## ■ L'indice Euro Stoxx 50 (70% du panier)

L'indice Euro Stoxx 50 (SX5E) suit les 50 principales entreprises de la zone euro, sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière, des volumes de transaction et du secteur d'activité.

La pondération géographique et sectorielle de l'Indice reflète fidèlement la structure et le développement économique de la zone euro. Parmi les actions constituant cet indice il y a L'Oréal, Volkswagen, Anheuser-Busch Inbev et Siemens.

Source : Bloomberg au 05/04/2011

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

Evolution de l'indice Euro Stoxx 50



## ■ L'indice Standard & Poor's 500 (20% du panier)

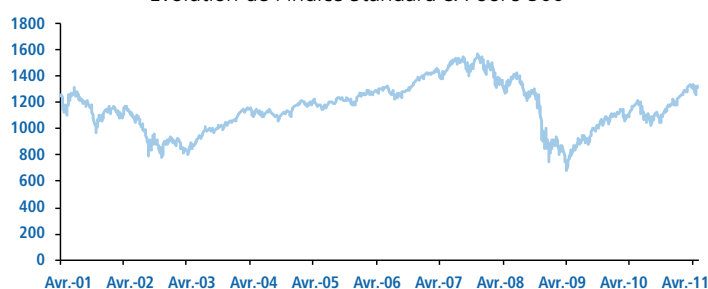
Le Standard & Poor's 500 (SPX) regroupe les 500 plus grandes capitalisations boursières activement négociés aux États-Unis.

La pondération géographique et sectorielle de l'Indice reflète fidèlement la structure et le développement économique des États-Unis. Parmi les actions constituant cet indice il y a Microsoft Corp, General Electric Co, Procter & Gamble et Apple Inc.

Source : Bloomberg au 05/04/2011

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

Evolution de l'indice Standard & Poor's 500



## ■ L'indice Standard & Poor's Commodities Global (10% du panier)

Le Standard & Poor's Commodities Global (SP GSCIP) anciennement le Goldman Sachs Commodity Index sert de référence pour l'investissement dans les marchés indexés aux matières premières. Les principaux secteurs couverts sont l'énergie (73,5%), l'agriculture (13,2%), et les métaux lourds (9,7%).

Source : Bloomberg au 05/04/2011

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

Evolution de l'indice Standard & Poor's Commodities Global



# Calcul de la performance à l'échéance des 8 ans

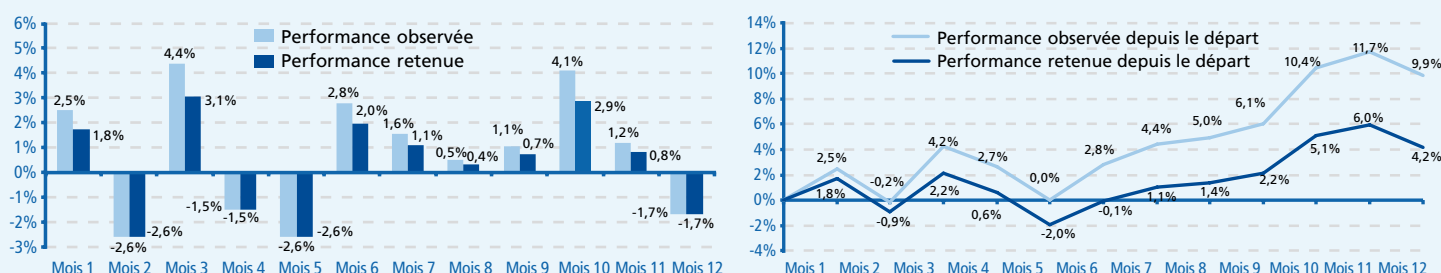
## ■ Calcul de la performance retenue à la fin de chaque année

A la fin de chaque mois, on observe la **performance mensuelle de chaque indice** par rapport au début du mois.

- Si la performance observée est positive, la performance mensuelle retenue est égale à 70% de cette hausse
- Si la performance observée est négative, la performance mensuelle retenue est égale à 100% de la baisse

A la fin de chaque année, la **performance retenue pour chaque indice est égale à la capitalisation des performances mensuelles retenues pour cet indice depuis l'émission du SGA DOUBLE HORIZON CLICK.**

Illustration<sup>1</sup> du calcul de la performance retenue d'un indice à la fin de la 1<sup>ère</sup> année



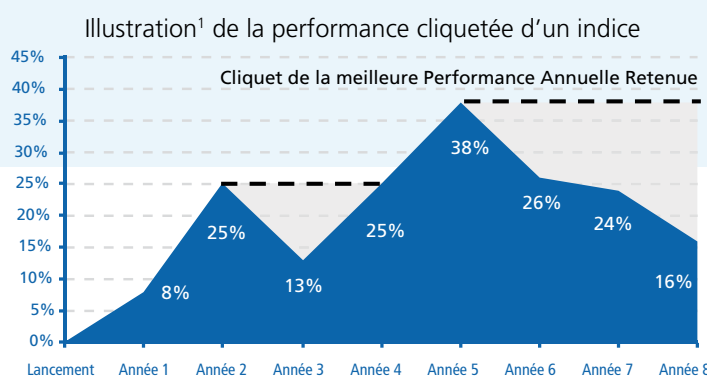
La performance retenue de cet indice à la fin de cette année est alors égale à 11,7%.

## ■ Protection contre un éventuel retournement de marché (click)

A la fin de chaque année, la plus haute performance retenue depuis l'émission est cliquetée (sécurisée jusqu'à l'échéance) **pour chaque indice.**

A l'échéance, la **performance cliquetée de chaque indice** est utilisée pour calculer la performance à l'échéance.

Dans l'illustration ci-contre, la performance retenue à la fin de l'année 2 (25%) est cliquetée. Comme la performance retenue à la fin de l'année 5 (38%) est supérieure, celle-ci est à son tour cliquetée. Elle constitue la performance cliquetée de l'indice puisque les performances retenues à la fin des années 6, 7 et 8 sont inférieures à 38%.



## ■ Calcul de la performance à l'échéance

La **performance du panier à l'échéance** est calculée comme suit :

Performance cliquetée pour chaque indice	Pondération
Performance cliquetée de l'indice Euro Stoxx 50	x 70%
+ Performance cliquetée de l'indice S&P 500	x 20%
+ Performance cliquetée de l'indice S&P Commodities Global	x 10%
<b>= Performance du panier à l'échéance</b>	

## Remboursement à l'échéance des 8 ans

A l'échéance des 8 ans, vous avez droit au...

Remboursement de la seconde moitié de votre capital initial<sup>2</sup>

+

100% de la performance du panier à l'échéance<sup>3</sup> calculée sur 50% du capital initial<sup>2</sup> si cette performance est positive

OU

0% si la performance du panier à l'échéance est nulle ou négative

A l'échéance des 8 ans, vous avez donc droit au remboursement de la seconde moitié de votre capital initial<sup>2</sup> quelle que soit l'évolution des 3 indices. Risque de crédit sur SGA N.V et Société Générale Paris Moody's Aa2 (négative), S&P A+ (stable) .

<sup>1</sup> Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité applicable.

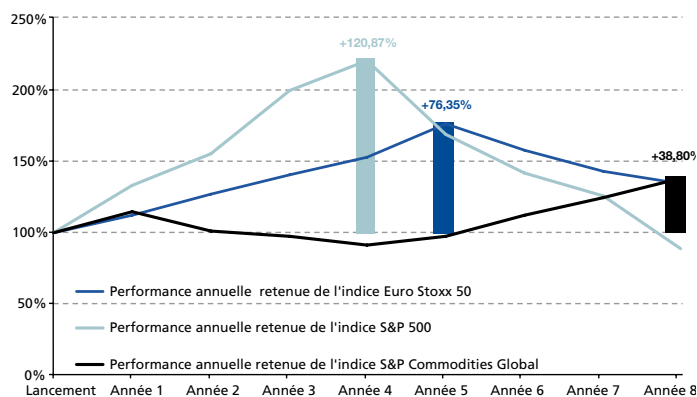
<sup>2</sup> Hors droit d'entrée de 1,50%.

<sup>3</sup> Taux brut ou plus-value brute sur base annuelle soumis au précompte mobilier de 15% (sauf modifications légales).

# Illustrations<sup>1</sup> du remboursement à l'échéance des 8 ans

- A l'échéance du SGA DOUBLE HORIZON CLICK, vous avez droit au remboursement de l'intégralité de la seconde moitié du capital initial<sup>2</sup> et ce, quelle que soit l'évolution des 3 indices.
- Ces illustrations ne prennent pas en compte un défaut éventuel de l'émetteur et du garant. Dans ce cas, la récupération du montant investi est incertaine et pourra même être réduite à néant.

## Scénario favorable



## A l'échéance

### Performance cliquetée des indices

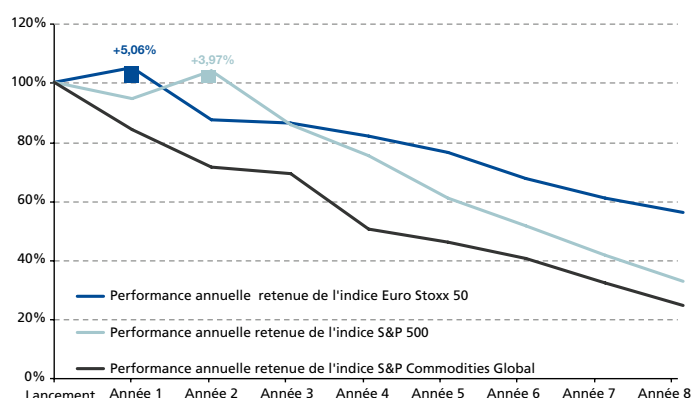
■ Indice Euro Stoxx 50	76,35%
■ Indice S&P 500	120,87%
■ Indice S&P Commodities Global	38,80%

### Performance du panier à l'échéance

$(76,35\% \times 70\%) + (120,87\% \times 20\%) + (38,80\% \times 10\%)$  **+81,50%**

A l'échéance, vous avez droit au remboursement de 50% de votre capital initial<sup>2</sup> +  $(50\% \times 81,50\%^3)$  **0,75% du capital initial<sup>2</sup>**. Ceci correspond à un **Rendement Actuariel brut** égal à **+7,26%**<sup>4</sup>. Pour rappel, la première moitié de votre capital initial<sup>2</sup> a été remboursée et vous avez touché un coupon de 6%<sup>3</sup> sur cette première moitié de capital 6 mois après l'émission du SGA DOUBLE HORIZON CLICK.

## Scénario défavorable



## A l'échéance

### Performance cliquetée des indices

■ Indice Euro Stoxx 50	5,06%
■ Indice S&P 500	3,97%
■ Indice S&P Commodities Global	0,00%

### Performance du panier à l'échéance

$(5,06\% \times 70\%) + (3,97\% \times 20\%) + (0,00\% \times 10\%)$  **+ ,3 %**

A l'échéance, vous avez droit au remboursement de 50% de votre capital initial<sup>2</sup> +  $(50\% \times 4,34\%^3)$  **52,17% du capital initial<sup>2</sup>**. Ceci correspond à un **Rendement Actuariel brut** égal à **+0,50%**. Pour rappel, la première moitié de votre capital initial<sup>2</sup> a été remboursée et vous avez touché un coupon de 6%<sup>3</sup> sur cette première moitié de capital 6 mois après l'émission du SGA DOUBLE HORIZON CLICK.

## Principaux risques

### Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'émetteur, Société Générale Acceptance (SGA) N.V. et Société Générale (qui possède un rating A+ selon S&P et Aa2 selon Moody's), agissant en tant que garant du Titre. En cas de défaut de l'émetteur et du garant (par ex. faillite), l'investisseur risque de perdre l'intégralité ou une partie de son investissement initial. Une détérioration dans la perception du risque de crédit du garant peut avoir un effet négatif sur le prix de marché du SGA DOUBLE HORIZON CLICK. Plus l'échéance est éloignée, plus l'impact potentiel est important.

### Risque de rendement

Le SGA DOUBLE HORIZON CLICK n'offre pas de rendement fixe à l'échéance. L'investisseur ne réalisera pas de rendement positif si, à l'échéance, la Performance du Panier est négative ou nulle.

### Risque de volatilité

D'ici à l'échéance, le prix du SGA DOUBLE HORIZON CLICK pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours des 3 indices sous-jacents et des taux d'intérêts.

### Risque de liquidité

Pour certains produits, il n'existe pas de marché liquide sur lequel ces produits peuvent être facilement négociés, ce qui peut avoir un impact négatif non négligeable sur le prix auquel ces produits pourront être revendus. Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire même rendre le produit totalement illiquide. De tels mouvements peuvent avoir pour résultat une moins-value en cas de vente anticipée.

<sup>1</sup> Les données chiffrées utilisées dans cet exemple n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale de la part de Société Générale. Données hors fiscalité applicable.

<sup>2</sup> Hors droit d'entrée de 1,50%.

<sup>3</sup> Taux brut ou plus-value brute sur base annuelle soumis au précompte mobilier de 15% (sauf modifications légales). Droit d'entrée de 1,50% compris.

# Fiche technique

## Prospectus

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Les «Notes» SGA DOUBLE HORIZON CLICK sont émises par SGA N.V. (Séries 32124/11.7) décrites dans le présent document font l'objet de «Final Terms» (Conditions Définitives datées du 28/04/2011 (les «Final Terms»)) dans le cadre du Debt Issuance Programme Prospectus daté du 22/04/2011 et approuvé par la CSSF comme étant conforme à la directive 2003/71/EC. Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité des Final Terms et du Prospectus et notamment à se reporter à la rubrique «Risk Factors» du Prospectus et à la Part B point 8 des Final Terms. Le Prospectus, son résumé en français et les Final Terms sont disponibles gratuitement auprès des agences Delta Lloyd Bank et sur le site [www.deltalloydbank.be/horizons](http://www.deltalloydbank.be/horizons).

**Nom :** SGA DOUBLE HORIZON CLICK

**Code ISIN :** XS0609355135

**Prix d'émission :** 100%

**+ Droit d'entrée acquis par Delta Lloyd Bank :** 1,50%

**Emetteur :** Société Générale Acceptance (SGA) N.V., Antilles Néerlandaises

**Garant :** Société Générale Paris (Moody's Aa2 (négative), S&P A+ (stable))

**Distributeur :** Delta Lloyd Bank S.A.

**Devise :** EUR

**Coupure :** 1000 EUR

**Période de commercialisation :** du 29/04/2011 au 30/06/2011 (sauf clôture anticipée)

**Date d'émission :** 04/07/2011

**Date d'échéance :** 12/07/2019

**Fiscalité belge :** 15% de précompte mobilier sur le coupon versé après 6 mois et sur les plus-values à l'échéance (sauf modifications légales).

**Commissions de distribution :** Société Générale paiera à Delta Lloyd Bank S.A. une rémunération annuelle dont on peut valablement estimer que le montant maximum sera égal à 0,59% du montant effectivement placé.

**Profil d'investisseur :** «Defensive Long Term», «Conservative Long Term», «Balanced Long Term», «Growth Long Term», «Full Equity Long Term». Vous trouverez plus d'informations sur le profil d'investisseur sur [https://www.deltalloydbank.be/fr\\_be/Images/MIFIDFolderFR.pdf](https://www.deltalloydbank.be/fr_be/Images/MIFIDFolderFR.pdf)

**Taxes sur les opérations de bourse :** aucune sur le marché primaire et 0,07% sur le marché secondaire (max. 500 EUR)

**Sous-jacent :** L'indice Euro Stoxx 50 (70% du panier), l'indice Standard & Poor's 500 (20% du panier), l'indice Standard & Poor's Commodities Global (10% du panier)

**Code Eusipa :** 1230

**Service financier :** Delta Lloyd Bank S.A.

**Listing :** Luxembourg

**Marché secondaire :** dans des conditions normales de marché, la Société Générale fournira un prix indicatif quotidien durant toute la vie du produit avec une fourchette Achat/Vente de maximum 1% par coupure. Pour une transaction Achat/Vente sur le marché secondaire, un montant minimum d'une coupure est requis (1000 EUR).

## Avis important

Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Société Générale ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient donc de vous assurer que vous êtes autorisés à investir dans ce produit. La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit.

Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux Etats-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux Etats-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des Etats-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des « Non US Persons » (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US

Persons » dans le cadre d'« Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la revente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière d'un quelconque Etat des Etats-Unis.

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les gains éventuels peuvent également être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur.

L'indice EURO STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants (Les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les titres financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice.

Les Marques S&P sont des marques commerciales du groupe The McGraw-Hill Companies, Inc. pour l'utilisation desquelles une licence a été concédée à Société Générale. Le Produit ne bénéficie pas du parrainage ou de l'aval de Standard & Poor's, qui n'en assure ni la vente, ni la promotion. En outre, Standard & Poor's et TSX n'avancent aucune opinion quant au bien-fondé d'un investissement dans le Produit.

**Delta Lloyd Bank n'a qu'une seule volonté, vous apporter aujourd'hui mais aussi et surtout à l'avenir les meilleurs conseils financiers. Votre conseiller Delta Lloyd Bank construit, gère et protège votre patrimoine à vos côtés en vous faisant bénéficier de solutions de placements, crédits et d'assurances simples et concrètes. Afin de vous permettre d'atteindre vos objectifs financiers en toute sérénité.**

## Delta Lloyd Bank

Avenue de l'Astronomie 23 • 1210 Bruxelles  
Tél. 02 229 76 00 • Fax 02 229 76 99

Ma banque

**delta lloyd**  
à mes côtés **BANK**

[www.deltalloydbank.be/horizons](http://www.deltalloydbank.be/horizons)